

PROCEDURE DE SAISIE DEMANDE DE CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP)

1 - Connexion à l'application CONFORM

L'accès à l'application **CONFORM** s'effectue via **TOUTATICE - Portail ARENA - Gestion des personnels** :

 Applications locales de gestion des personnels

→ **CONFORM: Demande de congé de formation**

La connexion s'établit avec l'identifiant et le mot de passe utilisés pour l'accès à votre messagerie professionnelle académique (@ac-rennes.fr).

A l'ouverture de l'application, deux options sont possibles :

Demande : Saisie d'une demande de congé formation ;

Historique : Consultation de l'historique de vos demandes de congés formation.



2 - Fiabilisation de votre historique

En amont de toute nouvelle demande, vous devez consulter, vérifier et certifier votre historique.

Vous avez également la possibilité de renseigner et compléter cette rubrique :

AJOUTER

Ajout d'un congé formation non connu

Date début formation	Date fin formation	Nombre de jours 0 mois et 10 jours
Libelle formation	organisme proposant la formation	
Etat (optionnel)	Durée effective et rémunération du congé formation	
<input checked="" type="radio"/> Accepté <input type="radio"/> Refusé	0 mois et 0 jour(s), dont 0 mois et 0 jour(s) remunéré(s)	
Arrêté d'attribution du congé (Facultatif)		
Autres pièces (Facultatif)		

Une fois cette étape effectuée, vous pourrez accéder à la création de votre nouvelle demande :

Je certifie exact l'ensemble des informations relatives à mon historique de congés formation, obtenus et/ou refusés **FAIRE UNE DEMANDE** →

3 - Saisie de la demande de congé formation

➤ Sélectionner votre population d'appartenance :

 **DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION**

Veuillez sélectionner la population vous concernant.

Enseignants du 1er degré public 22
Demande non réalisée



➤ Compléter et valider chacune des quatre rubriques :



Formation souhaitée

Nature de la demande	Autre motif
Organisme de la formation	Autre organisme de formation
Dénomination de la formation	Enseignement de la langue bretonne
Précision relative à la formation	—
Formation en breton	Oui
Type de la demande	1ère demande

Modalités de la formation

Temps hebdomadaire	Temps complet
Précision relative au temps hebdomadaire	—
Début du congé	10/09/2021
Fin du congé	10/06/2022
Modalité de rémunération du congé	Rémunéré
Précision relative à la rémunération	—
Suite d'un congé obtenu l'année précédente	Non

Projet personnel

projet personnel à saisir obligatoirement

organisme formation (Facultative)

carte circonscriptions.p...

relevé note (Obligatoire)

lycées 2019 2020.pdf

➤ Finaliser votre demande, en recherchant et sélectionnant l'adresse mail professionnelle de votre chef d'établissement.

Une fois ces étapes accomplies, un message de confirmation s'affiche à l'écran comme suit :



Votre demande a été enregistrée avec succès.

[VOIR MA DEMANDE](#)

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires

4 - Conseils et assistance technique

Pour toute question relative à votre demande de congé formation, le service de la division des personnels enseignants (DPE) reste à votre disposition par courriel ou par téléphone directement au gestionnaire compétent de votre discipline ou de votre zone géographique (vous reporter à l'annuaire académique disponible sur Toutatice en cas de nécessité).

Pour tout problème technique, vous pourrez joindre la plate-forme d'assistance informatique AMIGO via l'adresse <http://assistance.ac-rennes.fr>.